



Jeudi 24 mars 2022

Journée d'action régionale des Retraités à Marseille

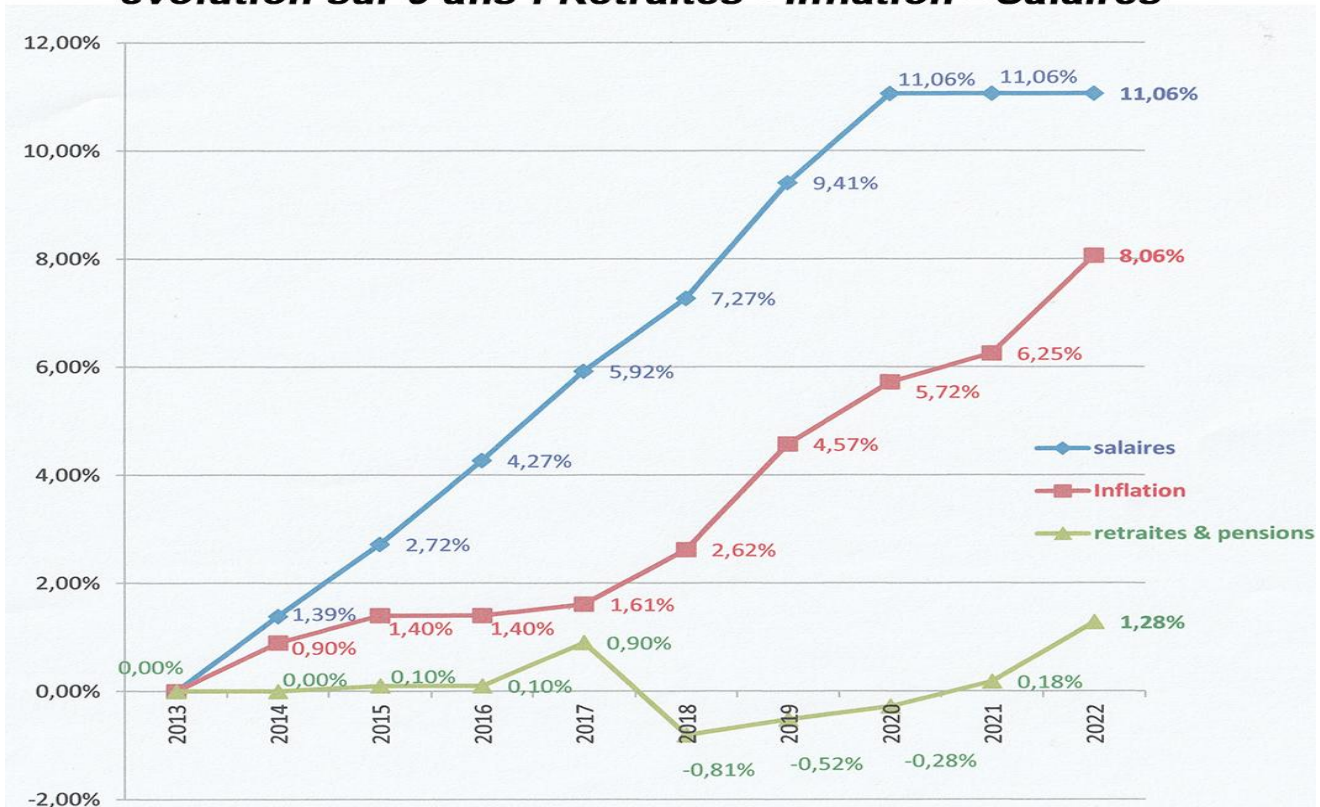
Nous sommes 18 millions de retraités tous régimes confondus : imposons-nous !

Le candidat Président en mars 2017 avait pris l'engagement écrit « Je protégerai le pouvoir d'achat des retraités. Nous ne toucherons pas au niveau des retraites et pensions » force est de constater qu'une fois élu, il a emboîté le pas de ses prédécesseurs en accélérant même la cadence !

A un moment où les dépenses contraintes comme l'énergie, l'alimentation, les transports etc.. subissent une inflation galopante. **Nous continuons d'exiger** la suppression de l'augmentation de la CSG pour toutes les pensions et retraites, leur indexation sur l'évolution du salaire moyen, le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat enregistré depuis 2013 et l'attribution des réversions sans conditions de ressources ni d'âge.

Avant, la **règle pour la revalorisation des retraites** était l'indexation à minima sur l'inflation. Mais à partir de 2013 : par les reports successifs de la date de revalorisation, par les gels, par les sous indexation, par les cotisations supplémentaires (Casa 0,30 % et CSG 1,70 %) nous aboutissons après 9 ans à : des **retraites et pensions** qui ont progressé seulement de **1,3 %**, prenant un retard sur l'évolution des prix à la consommation qui atteint **8,1 %** et plus encore sur l'évolution des salaires à **11,1 %**.

évolution sur 9 ans : Retraites - Inflation - Salaires



Cela représente sur une année respectivement une perte de plus de 80% d'un mois de retraite par rapport à l'inflation et une perte de presque 1,20 mois de retraite par rapport à l'évolution du salaire moyen.

La retraite est un droit lié au statut d'ex salarié, ce n'est pas une prestation sociale. Pas de la compassion mais une vraie justice sociale permettant de vivre dignement.

Concernant la santé la pandémie a révélé les failles de notre système, résultat de politiques régressives successives que nous n'avons eu cesse de dénoncer. Les médias semblent découvrir la gestion des EHPAD et de l'aide à domicile, le manque de personnel, de qualification et de formation, qui aboutit à une maltraitance institutionnelle. Nous alertons depuis plus de 20 ans sur ce problème en réclamant un soignant par résident. Au contraire le gouvernement a abandonné en septembre 2021 son projet de « Loi Grand Âge et Autonomie ». Nous continuons à réclamer une prise en charge à 100 % de la perte d'autonomie par la branche maladie de la Sécurité Sociale et une diminution du reste à charge concernant les frais d'hébergement.

La fermeture systématique des services de proximité et fracture numérique ont pour résultat l'isolement et la solitude des retraités et personnes âgées. Nous réclamons le **renforcement des Services Publics**.

En 2021 nos organisations ont manifesté, à trois reprises : le 31 mars, le 1^{er} octobre et le 2 décembre à Paris où 25000 personnes ont exprimé colère et revendications. Les alertes de nos organisations ont été nombreuses auprès des Préfectures, des élus, des ARS, et dans les lieux où nous siégeons, CDCA et HCFEA...

Nous appelons à une nouvelle mobilisation des retraités et futurs retraités

Jeudi 24 mars 2022 à Marseille

**Rassemblement à 10H30 devant les escaliers de la gare St Charles
Suivi d'une manifestation jusqu'à la Préfecture des Bouches du Rhône**

Nos organisations restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire
USR CGT : usr@cgt06.fr UDR FO 06 : udrfo06@gmail.com FSU : fsu06@fsu.fr FGR-FP : 04.93.98.47.44

Inscrivez-vous auprès des organisations syndicales